Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
027-282700020-20230220-ARCONC202313-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/02/2023

centre de gestion de l'eure
fonction publique territoriale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'EURE

ARRÊTÉ N° 2023 – 13 – CONC
PORTANT RENOUVELLEMENT DE LA LISTE D'APTITUDE DU CONCOURS D'ACCÈS AU GRADE D'ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF

LE PRÉSIDENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'EURE

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n° 92-843 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs en vigueur jusqu'au 31 janvier 2018 ;
Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n° 2013-646 du 18 juillet 2013 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des assistants territoriaux socio-éducatifs ;
Vu le décret n° 2017-901 du 9 mai 2017 portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs en vigueur à compter du 1er février 2018 ;
Vu le décret n° 2020-1695 du 24 décembre 2020 pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 modifié ;
Vu l'arrêté 2022-25-CONC du 16 juin 2022 portant renouvellement de la liste d'aptitude du concours d'accès au grade d'assistant socio-éducatif ;
Vu l'arrêté 2023-10-CONC du 9 février 2023 portant liste nominative des candidats admis au concours d'assistant socio-éducatif, spécialité « conseil en économie sociale et familiale » - session 2022 ;
Vu les demandes de réinscription parvenues au Centre de Gestion de l'Eure ;
Considérant qu'il convient de radier au 2 janvier 2023 la lauréate de la session 2016 dont la prolongation d'inscription est arrivée à son terme à cette date ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La liste d'aptitude d'accès au grade d'assistant socio-éducatif, mise à jour au 16 février 2023, comporte les lauréats de la session 2022 ainsi que ceux des précédentes sessions remplissant encore les conditions pour y être inscrits et comporte 54 noms.
Sont inscrits sur la liste nominative, dressée par ordre alphabétique, les candidats ci-après cités :

NOM du candidat	Prénom du candidat	Spécialité
ABIVEN	Delphine	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
ARZUR	Célia	ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
AUBERT	Helene	ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
BEAUGER	Elodie	ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
BESCOND	Laura	ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
BOITTIN	Stéphanie	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
BOURGUIG	Chama	ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
BRIERE	Julie	EDUCATION SPECIALISEE
BRUMENT	Laurina	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
BUREAU	Charline	ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
CAIRO	Sabrina	ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
CAREL	Solenne	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
CHESNEL	Mélanie	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
CHUPIN	Nadège	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
DANET	Laura	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
027700020-20230220-ARCONC202313-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet le 20/02/2023

NOM du candidat	Prénom du candidat	Spécialité
DEBUIGNY	Kelly	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
DEGOUY	Florine	EDUCATION SPECIALISEE
DELECRIN	Nadège	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
DESER	Anne-Sophie	ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
DUBOSQ	Chloé	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
EL HARMACI	Myriam	ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
ELDJOUDI	Elodie	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
EUSTACHE	Manon	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
FLEURY	Ludivine	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
FOHR	Corinne	ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
GENDRE	Frédérique	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
GERMAIN	Marion	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
GOUDA	Laura	ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
GUILLOU	Laura	ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
HENNEVEUX	Virginie	ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
HERBE	Marie-Sophie	ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
HUBERT	Ingrid	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
JACOVIAC	Angélique	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
JANOT	Agathe	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
KHALID	Laetitia	ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
LARRETCHE	Eléonore	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
LE PAPE	Agathe	ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
LE TOLLEC	Lucile	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
LINAY	Laurène	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
MALLET	Adeline	ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
MERCIER	Elodie	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
MORROW	Audrey	EDUCATION SPECIALISEE
NANIYOULA	Albert	ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
PABOU	Solène	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
PAILLARD	Manon	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
POINLOUP	Ameline	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
ROUSSEL	Blavan	ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
SAUZEAU	Lauren	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
SCHRAM	Blandine	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
SOURDIN	Estelle	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
TAMRABET	Yasmine	ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
TROTIN	Camille	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
WAWRZYNIAK	Caroline	EDUCATION SPECIALISEE
WIMS	Amandine	CONSEIL EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

ARTICLE 2 : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen : 53, avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen - Téléphone : 02 32 08 12 70, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de l'EURE.

FAIT A ÉVREUX, le 16 février 2023
Le Président,

Pascal LEHONGRE

CENTRE DE GESTION DE LA FPT Département de L'EURE